

## Appel à projet 2021 FNAVDL

### Projets retenus en Provence-Alpes-Côte d'Azur : premier comité d'instruction

#### *L'Etat se mobilise vers l'accompagnement des ménages en difficulté*

Le FNAVDL a pour objectif de financer **l'accompagnement des ménages défavorisés vers et dans le logement**. Les actions subventionnées visent donc à favoriser l'accès et le maintien dans le logement de **ménages en grande difficulté** (personnes à la rue et en centres d'hébergement, victimes de violences conjugales, jeunes sortants de l'ASE...) **grâce à un accompagnement social adapté et à un renforcement de la gestion sociale**.

Dans le cadre de la fusion du FNAVDL en 2020, un appel à projets a été lancé en octobre 2020, par la DREETS (anciennement DRDJSCS), la DREAL PACA, et l'AR Hlm PACA & Corse.

Pour ce premier comité d'instruction, sur 53 projets déposés, **40 ont été retenus dont 13 co-portés par des bailleurs sociaux**.

Le montant total des projets retenus s'élève, pour la région Provence-Alpes-Côte d'Azur à **3 244 553,55 €**. Ils ont été instruits par les services régionaux et départementaux de l'Etat et l'AR Hlm PACA & Corse, réunis en comité de sélection régional le 28 janvier 2021.

## SOMMAIRE

|   |   |
|---|---|
| 1. Critères d'éligibilité des projets FNAVDL.....   | 2 |
| 2. Critères de gestion du fonds.....  | 2 |
| 3. Les projets retenus par le comité de gestion régional .....  | 3 |
| 3.1 L'instruction .....   | 3 |
| 3.2 La sélection .....  | 4 |
| Zoom sur quelques projets dans les territoires.....   | 5 |
| Focus sur une nouvelle organisation de travail dans le Var : alliant coordination et spécificités locales ..... | 7 |
| Liste des projets retenus .....   | 9 |

## **1. Critères d'éligibilité des projets FNAVDL**

Le programme AVDL a pour objectif d'apporter de **nouvelles réponses permettant d'insérer durablement des ménages cumulant des difficultés économiques et sociales dans le parc de logements ordinaires**. Il doit permettre la réalisation de diagnostics sociaux et d'actions d'accompagnement vers et dans le logement.

Les projets doivent répondre aux besoins des territoires identifiés, préciser les conditions de diagnostic et d'accompagnement, les éléments relatifs à la gestion locative adaptée et être articulés avec les dispositifs partenariaux locaux.

Les actions sélectionnées peuvent bénéficier d'un financement du FNAVDL pour :

- les dépenses d'accompagnement personnalisé des publics visés,
- les dépenses liées à la gestion locative adaptée de logements destinés à ces personnes, favorisant leur accès à un logement et leur maintien dans le logement,
- les dépenses liées aux différentes phases de gestion de l'action : construction de l'action, animation et pilotage

Les projets sélectionnés donnent lieu à des conventions signées par le Préfet de département. Ces conventions sont fixées initialement pour 24 mois, renouvelables une fois.

## **2. Critères de gestion du fonds**

L'enveloppe régionale FNAVDL est abondée par deux mouvements de crédits nationaux :

- Une première délégation de crédits correspondants aux astreintes DALO (droit au logement opposable) payées par l'Etat ;
- Une deuxième délégation de crédits correspondant à une participation de l'Union Sociale de l'Habitat (USH) – 30% des projets FNAVDL devant être portés ou co-portés par des bailleurs sociaux

L'enveloppe régionale a été répartie entre les départements sur la base des indicateurs suivants :

- Nombre de personnes pauvres (statistiques INSEE – 2017)
- Nombre de ménages PU DALO restant à reloger au 30/06/2020 (statistiques DREAL)
- Parc d'hébergement (parc hébergement + hôtel) hors CHRS (enquête AHI 06/2019 et statistiques relatives à l'hôtel datant du 01/09/2020)
- Nombre de réquisitions de la force publique (2013-2019)
- Pression sur le parc d'hébergement (insertion) : nombre de personnes en attente d'admission au 01/09/2019 (dernières données disponibles sur le SI-SIAO- étude DROS).

Le critère du PU DALO compte pour 40%, les autres pour 15%.

### 3. Les projets retenus par le comité de gestion régional

#### 3.1 L'instruction

L'appel à projets régional FNAVDL a été diffusé le **15 octobre 2020** pour une réception des dossiers de candidature le **15 décembre 2020**.

Les services instructeurs départementaux et régionaux avaient jusqu'au **21 janvier 2021** pour instruire les projets. Les résultats ont été notifiés aux opérateurs à l'issue du pré-CAR.

- Enveloppes budgétaires disponibles

Pour cette instruction, **4 291 323, 10 M €** étaient disponibles, composés :

- D'un reliquat de crédits 2020 non engagés de 2 878 079 euros
- D'une 1<sup>ère</sup> délégation 2021 d'un montant de 2 118 633 euros
- Diminués d'une réserve régionale de **705 389 €** qui ne sera mobilisée qu'en 2022.

L'objectif de cette mise en réserve est de pouvoir déterminer une enveloppe « reconductible », afin de consolider les financements sur deux ans, et ne pas arrêter brutalement des actions en 2022.

- Examen des projets déposés et calendrier

Pour la région PACA, **53 projets** FNAVDL ont été déposés, dont **22 co-portés** avec des bailleurs :

| Répartition départementale |                           |
|----------------------------|---------------------------|
| Département                | Nombre de projets déposés |
| Alpes-de-Haute-Provence    | 2                         |
| Hautes-Alpes               | 2                         |
| Alpes-Maritimes            | 9                         |
| Bouches-du-Rhône           | 19                        |
| Var                        | 17                        |
| Vaucluse                   | 4                         |
| <b>Total</b>               | <b>53</b>                 |

Les projets ont été instruits à deux niveaux :

- Une première instruction départementale,
- Une instruction collégiale en comité de gestion le **28 janvier 2021**, en présence des DDCS, de la DRDCS PACA, la DREAL PACA, l'AR HIm Paca-Corse et de la Fondation Abbé Pierre, qui a été désignée, conformément au cahier des charges, comme représentant du secteur associatif pouvant donner un avis à titre consultatif pour ce comité de gestion.

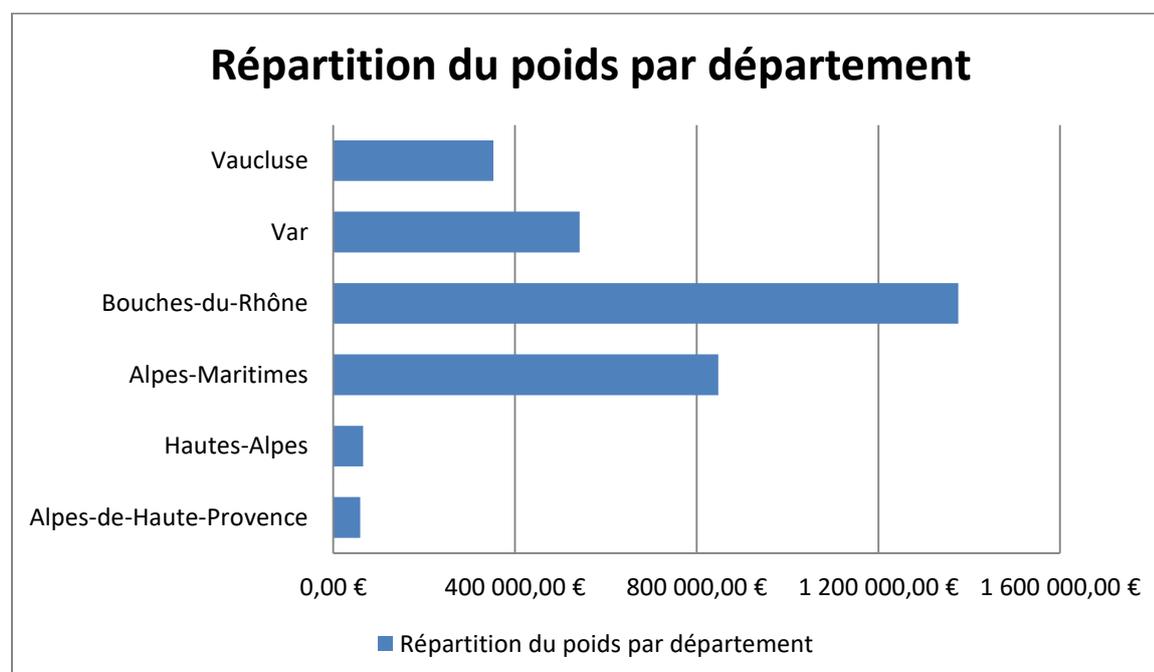
### 3.2 La sélection

Une attention particulière a été portée, pour la sélection des projets, sur :

- La qualité des projets (publics cibles, réponses aux besoins des territoires et articulation avec les dispositions locaux, qualité de l'accompagnement proposé)
- Respect de l'enveloppe régionale et des enveloppes départementales- seuil de 30% des projets devant être co-portés par les bailleurs sociaux

**40 projets ont été validés dont 13 en co-portage avec les bailleurs sociaux (31%),** selon la décomposition suivante :

| Répartition départementale |                           |                             |                       |             |
|----------------------------|---------------------------|-----------------------------|-----------------------|-------------|
| Département                | Nombre de projets retenus | Nombre de projets co-portés | Crédits 2021          | Répartition |
| Alpes-de-Haute-Provence    | 2                         | 2                           | 59 431,59 €           | 2%          |
| Hautes-Alpes               | 2                         | 0                           | 65 744,46 €           | 2%          |
| Alpes-Maritimes            | 9                         | 1                           | 847 665,00 €          | 26%         |
| Bouches-du-Rhône           | 13                        | 6                           | 1 376 186,00 €        | 42%         |
| Var                        | 13                        | 3                           | 542 526,50 €          | 17%         |
| Vaucluse                   | 1                         | 1                           | 353 000,00 €          | 11%         |
| <b>Total</b>               | <b>40</b>                 | <b>13</b>                   | <b>3 244 553,55 €</b> |             |



## **Zoom sur quelques projets dans les territoires**

---

### **Œuvre des Prisons – CHRS Polidori Bouches-du-Rhône**

Ce projet est un **service d'accompagnement vers le logement des personnes sous main de justice**. Le repérage des publics qui pourraient accéder directement à un logement en sortie de détention est réalisé par les conseillers pénitentiaires d'insertion et de probation. L'accompagnement débute en milieu fermé pour rechercher un logement correspondant aux besoins accessibles dès la sortie de détention.

Un partenariat avec les gestionnaires de l'IML, facilite la captation. Il s'agit d'un **accompagnement global qui a pour objet le glissement du bail**.

Le projet met en œuvre 40 mesures pour un public ayant subi des peines supérieures à un an. L'équipe pluridisciplinaire est composée de 3 travailleurs sociaux et d'1 infirmier diplômé d'État co-financé par l'ARS.

---

### **Fondation de Nice, patronage Saint-Pierre Actes / Logirem, Habitat 06, Erilia, Côte-d'Azur Habitat Alpes-Maritimes**

Ce projet présenté par la Fondation de Nice a pour ambition de mettre en œuvre **des modalités d'interventions précoces ou primaires, au service des bailleurs sociaux, dans le but de mobiliser, de manière anticipée, l'ensemble des ressources existantes autour d'une situation, dès les premiers signes de difficultés majeures rencontrées par un ménage** (personnes isolées, familles monoparentales, personnes âgées, ...) et évaluées par un bailleur social. La finalité de l'action est donc d'intervenir afin d'empêcher et/ou de réduire les risques d'aggravation des situations et de maintien en logement.

En outre, le projet s'inscrit dans les logiques du logement d'abord et du dispositif « de la rue au logement » développés par le CHRS porté par la Fondation, par la mise en logement sans préalable de personnes à la rue.

Le dispositif pourra être saisi par divers partenaires. **Il s'agit prioritairement de l'ensemble des bailleurs sociaux, du SIAO et de la Métropole à travers la Maison de l'habitant**. La saisine s'appuiera sur une expertise de terrain.

---

**Alotra & URCCLAJ PACA / SOLIHA / Vilogia, Unicil et Pays d'Aix Habitat Métropole  
(Bouches-du-Rhône)**

Ce projet co-porté par les trois partenaires en lien avec 3 bailleurs sociaux a pour objet de **construire un accompagnement social et professionnel pour un public de 18 à 30 ans**. Le partenariat avec les missions locales vient renforcer la dynamique **autour de l'hébergement, le logement, l'emploi et la formation**. Il s'agit de mettre en œuvre les droits au logement du public jeune ne présentant pas les garanties nécessaires. 60 diagnostics et 40 accompagnements sont prévus sur 2 ans.

---

**SOS FEMMES 13 – en partenariat avec Erilia, Logirem, Unicil et 3F Sud  
Bouches-du-Rhône**

Le projet concerne essentiellement **l'accompagnement des femmes issues du site d'hébergement d'urgence "l'Îlot" vers le logement** en s'appuyant sur le diagnostic pluridisciplinaire mené sur le site.

Construit en partenariat avec les bailleurs sociaux, le projet s'appuie également sur la plateforme départementale inter-bailleurs dédiée aux femmes victimes de violence du SIAO. 25 mesures d'accompagnement renforcé permettent de soutenir les victimes de violence dans leurs démarches d'accès au logement mais également dans leur maintien en mobilisant une équipe de travailleurs sociaux et de psychologues.

Un axe formation des salariés des bailleurs sociaux est également inscrit dans le projet.

## **Focus sur une nouvelle organisation de travail dans le Var : alliant coordination et spécificités locales**

---

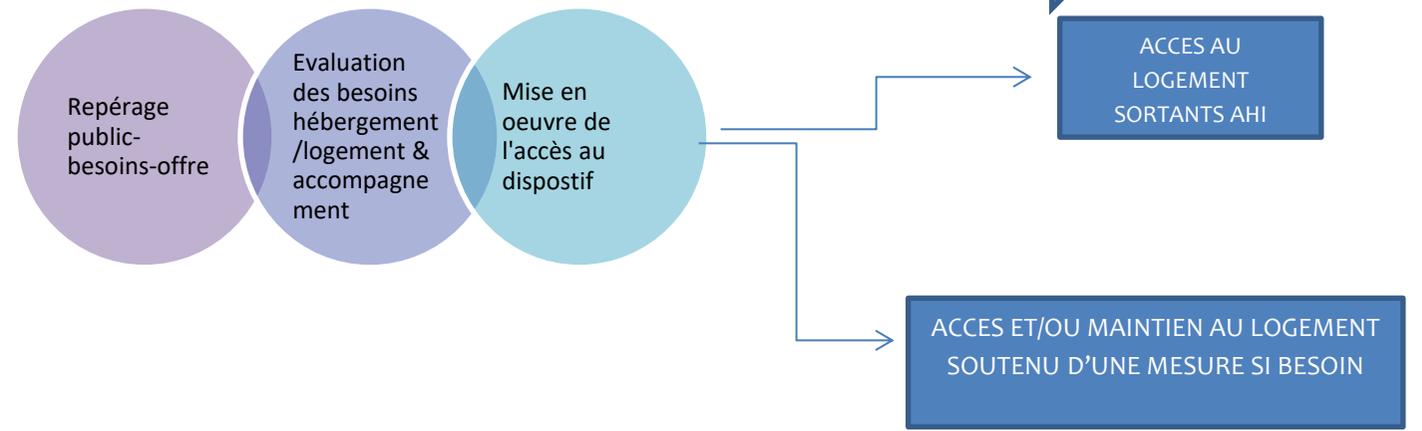
Depuis une dizaine d'années, une réforme structurelle de la politique publique d'hébergement et d'accès au logement s'est engagée. Elle entend favoriser autant que possible **l'accès direct des personnes à un logement ordinaire, pérenne et adapté**, avec un accompagnement social si nécessaire.

**Le SIAO**, chargé du recensement des ménages sans abri, hébergés ou logés temporairement prêts à accéder à un logement, **doit s'assurer que les évaluations nécessaires sont réalisées avec des critères et des méthodes pertinents.**

En tant que «garant des parcours» des ménages sans domicile, il doit être en capacité d'apporter une réponse complète combinant logement et accompagnement.

Pour pouvoir améliorer la connaissance des publics et de leurs parcours et apporter des réponses toujours plus adaptées aux besoins des populations et des territoires, **la DDETS du Var a souhaité renforcer la capacité du SIAO à mobiliser les mesures d'accompagnement en le positionnant comme prescripteur et pilote de toutes les mesures financées par l'Etat (Hors Les Murs, Accompagnement Vers et Dans le Logement).**

Ainsi dès 2021, toutes les demandes de mesures AVDL sont traitées par le SIAO selon les modalités définies dans les schémas ci-après.



## Liste des projets retenus

---

Les projets surlignés en jaune sont des **co-portés par les bailleurs sociaux**.

### Départements alpins :

| Association   | Intitulé projet  |
|---|--|
| <b>Projets Alpes-de-Haute-Provence</b>                                |  |
| APPASE (partenariat SIAO & Service expulsion de la préfecture)        | Actions d'accompagnement vers et dans le logement dans le cadre de la prévention des expulsions. |
| PORTE ACCUEIL (partenariat SIAO & Service expulsion de la préfecture) | Actions d'accompagnement vers et dans le logement dans le cadre de la prévention des expulsions. |

| Association   | Intitulé projet                                 |
|---|---|
| <b>Projets Hautes-Alpes</b>   |   |
| FONDATION EDITH SELTZER<br>(partenariat travailleurs sociaux du département, bailleurs sociaux et SIAO) | Accompagnement vers et dans le logement.        |
| MEDIAT <sub>3</sub>   | Accompagnement vers et dans le logement (AVDL). |

**Alpes-Maritimes :**

| Association  | Intitulé projet  |
|--|--|
| <b>Projets Alpes-Maritimes</b>   |  |
| AGISo6 (Partenariat : MNCA, Missions locales, CDo6, CCLAJ)   | Insertion par le logement de 20 jeunes (18-25 ans) en situation de précarité.  |
| AGISo6 (Partenariat : Bailleurs sociaux)   | Action de gestion locative adaptée de logements destinés à des ménages reconnus prioritaires au titre du DALO.   |
| ALC (Partenariat : CDo6 – Aide sociale à l'enfance)  | Plateforme d'accompagnement vers et dans le logement de populations sortant d'institutions (public cible : jeunes 18/25 ans - sortants ASE - sortants de détention).   |
| Fondation de Nice PSP-ACTES / Côte d'Azur Habitat, Logirem, Habitato6, Erilia  | Service de prévention et d'accompagnement vers et dans le logement.  |
| GALICE<br>(Groupement d'Acteurs pour le Logement, l'Insertion, la Citoyenneté et l'Emploi) (Partenaire : Commission de médiation)  | Réalisation de diagnostics sociaux économiques dans le cadre du FNAVDL.  |
| HABITAT HUMANISMEo6 (Partenaires : Mission locale, Pôle Emploi, PLIE, UPEo6, chantiers d'insertion)  | Création dans le cadre de l'accompagnement des familles logées par HHo6 d'un pôle Insertion Professionnelle.   |
| HARPEGES LES ACCORDS SOLIDAIRES<br>(Partenaires : Sophia Antipolis Habitat, partenaires institutionnels/associatifs/référent social de droit commun)                                 | Projet 1 : accompagnement vers et dans le logement des personnes et ménages orientés par l'opérateur chargé de réaliser un diagnostic de la situation, suite à une demande émanant de la commission de médiation ou du service Logement de la DD06 |
| HARPEGES LES ACCORDS SOLIDAIRES<br>(Partenaires : Sophia Antipolis Habitat, partenaires institutionnels/associatifs/référent social de droit commun)                                 | Projet 2 : accompagnement vers et dans le logement des victimes de violences conjugales et intrafamiliales.  |
| MONTJOYE (Partenaires : Secours Catholique, CCAS, Mairie, Centre des impôts, CPAM, Mission locale, Bailleurs sociaux, SIAO, Action Logement, CAP Logement, Habitat o6, Soliha, MNCA) | Accompagnement vers et dans le logement.   |

**Vaucluse :**

| Association   | Intitulé projet   |
|---|---|
| <b>Projet du Vaucluse</b>   |   |
| SOLIGONE (Partenaires : Cap Habitat, Erilia, Grand Delta Habitat, Poste Habitat, Vallis Habitat & partenaires du secteur et droit commun) | Intervention sociale globale auprès des ménages (diagnostic, accompagnement social, gestion locative) |

**Bouches-du-Rhône :**

| Association   | Intitulé projet  |
|---|--|
| <b>Projets Bouches-du-Rhône</b>   |  |
| ADAMAL (Partenaires : ADIL, Mairie, bailleurs et sous-préfecture)   | Mesures d'accompagnements pour publics réfugiés.   |
| ACCUEIL DE JOUR (ADJ) (en lien avec le SIAO)  | Accompagnement soutenu de personnes vers et dans le logement.  |
| ALOTRA (Partenaire : Erilia)  | Stratégie de gestion renforcée pour l'accès et le maintien au logement de familles en difficulté.  |
| AMPIL   | Réalisation de diagnostics sociaux "Logement" à destination des ménages isolés pris en charge dans le cadre de l'urgence et accompagnement social global permettant de s'inscrire dans un parcours logement. |
| CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS) D'AIX EN PROVENCE   | Projet 1 : Accompagnement social intensif vers et dans le logement   |
| CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS) D'AIX EN PROVENCE (en lien avec le SIAO)  | Projet 2 : Coordination en lien avec le SIAO de la plateforme territoriale d'accompagnement.   |
| CDC HABITAT SOCIAL (Partenaires : Alotra, Centre social les Musardises)   | Gestion sociale renforcée pour l'accès et le maintien dans le logement des résidences de RUISSEAU MIRABEAU   |
| ELIA SUD (Partenaires : Habitat en Région Logirem, Sogima, Familles & Provence, Erilia)   | Intégration des réfugiés : accès et maintien dans le logement via le bail glissant au sein du département des Bouches-du-Rhône.  |
| LOGIREM (Partenaires : Soliha, Galile, Incitta)   | "Situations extraordinaires, logements ordinaires" (SELO). Diagnostic et accompagnement de ménages vers et dans le logement  |
| ŒUVRE DES PRISONS POLIDORI (Partenaires : SPIP, Galile, Soliha, ALPA)   | AVDL pour les sortants de détention (voir infra)   |
| GCSMS-SIAO 13 (groupement de coopération social et médico social - service intégration d'accueil et d'orientation des Bouches-du-Rhône)         | Coordination plateforme accès direct au logement.  |
| SOLIHA PROVENCE- URCCLAJ PACA & ALOTRA (Partenaires : Unicil, Vilogia, Pays d'Aix Habitat, Missions locales Marseille Istres et Pays salonnais) | Mettre en œuvre le droit au logement et à la formation pour des publics jeunes ne présentant pas les garanties nécessaires.  |
| SOS FEMMES 13 - avec Erilia, Logirem, Unicil et 3F Sud  | Accompagnement vers l'accès et le maintien au logement des femmes et de leurs enfants victimes de violences conjugales   |

**Var :**

| Association   | Intitulé projet  |
|---|--|
| <b>Projets du Var</b>   |  |
| ACCUEIL PROVENCAL   | Fluidité des parcours en sécurisant le relogement des résidents sortants du CHRS.  |
| ALINEA (Partenaires : bailleurs sociaux et privés)  | AVDL en direction des jeunes sortants de l'Aide Sociale à l'Enfance.   |
| AVAF (association varoise d'accueil familial)   | Accompagnement vers et dans le logement à destination des ménages prioritaires au titre du droit au logement opposable.                    |
| EN CHEMIN   | AVDL des publics DALO.   |
| EN CHEMIN   | AVDL des publics non DALO en pays Hyerois  |
| ITINOVA (comité commun activités sanitaires et sociales CHRS Les Adrets du Var, membre d'ITINOVA)               | Projet 1 : action d'accompagnement vers et dans le logement Est Var.   |
| ITINOVA (comité commun activités sanitaires et sociales CHRS Les Adrets du Var, membre d'ITINOVA)               | Projet 2 : action dispositif gestion locative adapté du Pôle Logement Accompagné.  |
| ITINOVA (comité commun activités sanitaires et sociales CHRS Les Adrets du Var, membre d'ITINOVA) & Var Habitat | Projet 3 : 10 000 Logements accompagnés pour publics en situation de grande précarité. Pour les Femmes victimes de violence (FVV).         |
| ITINOVA (comité commun activités sanitaires et sociales CHRS Les Adrets du Var, membre d'ITINOVA) & Var Habitat | Projet 4 : 10 000 logements accompagnés pour publics en situation de grande précarité, pour les SDF.                                       |
| LOGIVAR EST UNION DIACONALE DU VAR (Partenaire : Erilia Var Habitat)  | Accompagnement multi-partenarial et sur mesure à l'installation et le maintien dans le logement pour le public vulnérable.                 |
| OVA (Olbia Var appartements)  | Accompagnement vers et dans le logement à destination des publics prioritaires, ménages reconnus prioritaires DALO.                        |
| OVA (Olbia Var appartements) (Partenaires : Erilia & Var Habitat)   | Accompagnement social et santé mentale auprès des locataires du parc social (Var Habitat et ERILIA). Un accompagnement adapté aux besoins. |
| SOLIHA VAR (Solidaires pour l'habitat du Var)   | Mission de diagnostics sociaux à destination des ménages nécessitant un accompagnement vers et dans le Logement.                           |